

HIPPODROME D'ENGHIEN/SOISY

6 FÉVRIER 2022



CROSS COUNTRY CHAMPIONNATS RÉGIONNAUX

10 COURSES À PARTIR DE 10H
OUVERTURE DES PORTES À 8H30 • ENTRÉE GRATUITE

INFORMATIONS : LIFA-ATHLE.FR





Avec les Championnats régionaux de cross-country, nous voici dans le cœur de la saison hivernale. La première étape fut les huit championnats départementaux, voici les « régionaux Ouest » qui regroupent les clubs des départements Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine et notre département hôte le Val d'Oise. Deux points très forts dans cette manifestation, le premier est le grand bonheur de se retrouver pour se dépenser physiquement après ces trop longs mois de pandémie ; le deuxième est l'honneur de fouler les pistes de l'hippodrome d'Enghien/Soisy avec une très grande espérance, celle de pérenniser de futurs championnats dans ce lieu magique. Merci aux équipes du club ACSAM, à Monsieur le Maire et ses équipes, à la direction de l'hippodrome et à toutes les structures sportives pour l'organisation de cette extraordinaire journée.

Jean-Jacques GODARD

Président de la Ligue de l'Île-de-France.

Trésorier Général Adjoint de la Fédération Française d'Athlétisme.

Ligue de l'Île de France d'Athlétisme ➤ 16, rue Vincent Compoint 75018 PARIS

Tel : 01 42 55 95 52 ➤ Fax : 01 42 55 57 30 ➤ <http://lifa.athle.org>

Association Loi 1901 ➤ Déclarée les 21/05/1948 et 9/09/1977 ➤ N° Agrément 622 959



C'est avec un réel plaisir que la ville de Soisy-sous-Montmorency accueille, le 6 février 2022, sur l'hippodrome d'Enghien-Soisy, le cross régional d'athlétisme, organisé par l'A.C.S.A.M.

Malgré le contexte sanitaire compliqué que nous connaissons, je suis persuadé qu'après une très belle édition départementale en 2019, cette manifestation – de niveau régional cette fois – sera à nouveau très bien organisée et d'une grande qualité.

En effet, un grand nombre de Français a pu découvrir ou redécouvrir, depuis 2 ans, la pratique du sport en général, et celle de la course à pied en particulier. Que ce soit en Club ou bien entre amis, en duo ou en solo, nous n'avons jamais autant couru dans notre pays ! C'est assurément de bon augure dans la perspective de Paris 2024 !

Merci à notre amie Jackie MAZAUD, Présidente de L'A.C.S.A.M, pour son investissement au quotidien, quel que soit le temps, elle favorise la découverte puis la pratique de l'athlétisme au plus grand nombre.

Au plaisir de vous retrouver, pour ce qui sera une formidable manifestation dans un site exceptionnel.

Vive le sport !

Luc STREHAIANO,
Maire de Soisy-Sous-Montmorency
Vice-président délégué du Conseil Départemental du Val d'Oise



VAINCRE ENSEMBLE !!!

Si l'édition 2021 de ce championnat régional de cross a été annulée en raison de la situation pandémique mal maîtrisée, c'est avec beaucoup de plaisir que l'ACSAM ATHLÉTISME vous accueillera le 6 février pour l'édition 2022, dans le respect des règles sanitaires.

VAINCRE, c'est d'abord être en capacité de mettre sur pied cette épreuve dans ce contexte si particulier

VAINCRE, c'est aussi gagner ce titre régional tant attendu et convoité par tous les athlètes

VAINCRE ENSEMBLE, c'est aussi remporter ce challenge par équipe, tant prisé par les clubs participants...

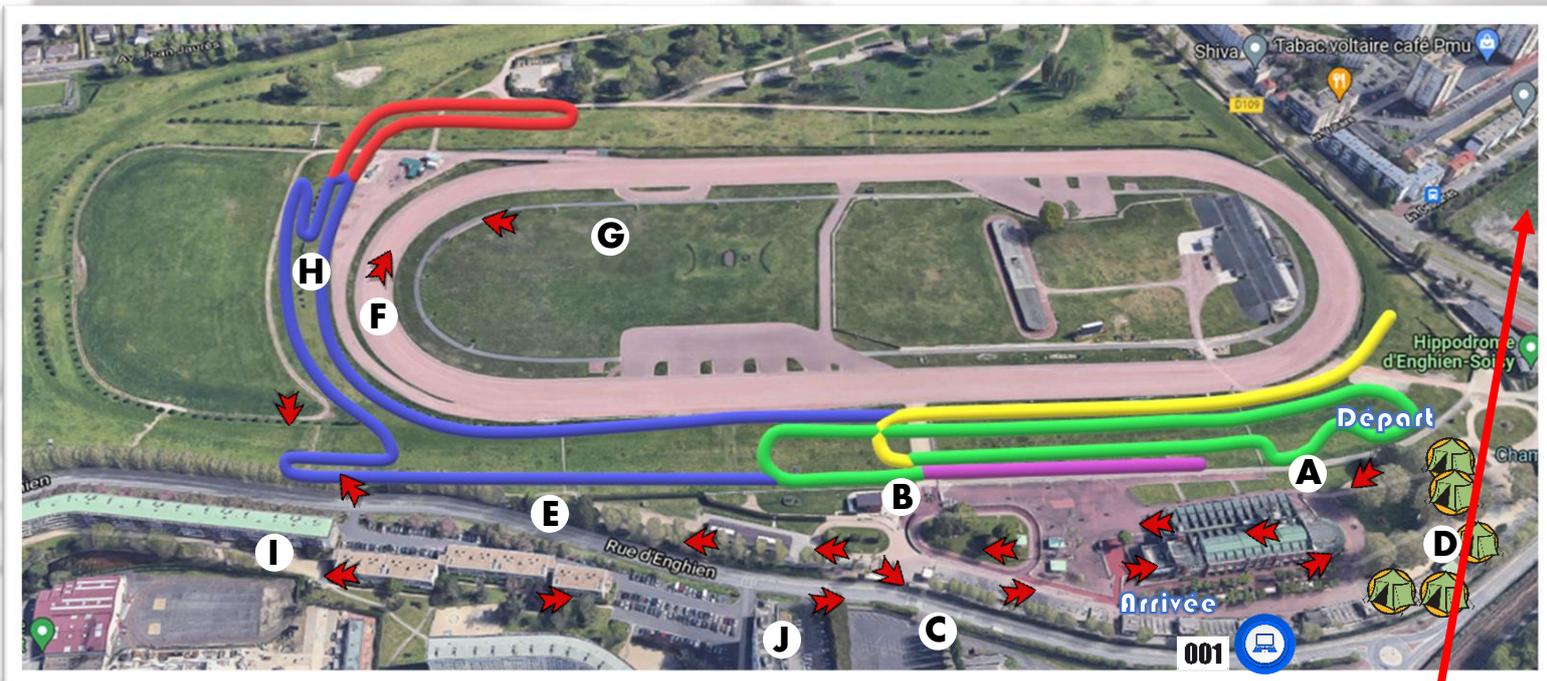
Enfin, VAINCRE SOLIDAIREMENT c'est pouvoir impliquer les élus, les officiels, les partenaires, les sportifs, sans oublier les bénévoles bien sur. C'est parier de les associer à l'organisation de ce Championnat Régional, tremplin indispensable pour prétendre à terme à la mise en place des Championnats de France, tant attendus dans le Val d'Oise par nos autorités.

Merci à vous tous.
Sportivement

Jackie MAZAUD
Présidente ACSAM Athlétisme

I/4 finale de cross - ile de france zone ouest

Dimanche 6 février 2022



- **Départ 500m**
- **Arrivée 130m**
- **Petite Boucle 1000m**
- + ● **Moyenne Boucle 2000m**
- + ● + ● **Grande Boucle 2500m**



HEURES		BOUCLES	DISTANCES
10H00	MIM	Départ + 1 PB + 1 MB + Arrivée	3630
10H25	MIF	Départ + 1GB + Arrivée	3130
10h50	CAF	Départ + 1 PB + 1 GB + Arrivée	4130
11H15	CAM	Départ + 1 MB + 1 GB + Arrivée	5130
11h45	JUF	Départ + 1 MB + 1 GB + Arrivée	5130
12H20	JUH	Départ + 3 MB + Arrivée	6630
12H55	MAM	Départ + 1 PB + 3 GB + Arrivée	9130
13H50	ELITE F	Départ + 1 MB + 2 GB + Arrivée	7630
14H45	ELITE H	Départ + 1 PB + 3 GB + Arrivée	9130
15H35	C.C.F	Départ + 1PB + 1 GB + Arrivée	4130
16H00	C.C.H	Départ + 1PB + 1 GB + Arrivée	4130

1/4 FINAL DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS COUNTRY CHAMPIONNATS REGIONAUX DE CROSS COUNTRY

Dimanche 6 février 2022

- ZONE OUEST (78-91-92-95) : Hippodrome de Soisy-sous-Montmorency [95] (ACSAM)
- ZONE EST (75-77-93-94) : Brie-Comte-Robert [77] (Sénart Combs Brie Athlétisme)

Classements :

Les résultats ne seront réputés définitifs qu'après vérification par la CRR LIFA.

Dans un souci, d'efficacité, les réclamations devront être formulées dans les 30 minutes suivant l'affichage du classement.

Classement par équipes :

Il n'y aura pas d'équipe constituée au départ. Un club aura une équipe classée chaque fois que son nombre d'arrivants atteindra 4 pour toutes les catégories, sous réserve que le nombre d'athlètes mutés et/ou étrangers défini à l'article 3.2.1.5 des Règlements Généraux de la F.F.A. ne dépasse pas 1.

Une équipe seconde pourra être éventuellement classée, mais le décompte ne commencera qu'après le passage de 2 autres athlètes.

Seules les 12 premières équipes de chaque course et de chaque zone auront droit à un box au départ des championnats d'Île-de-France de cross-country. Le nombre de box est limité à un par club et par course.

Retrait des dossards

Le jour des championnats, chaque responsable de club doit retirer l'enveloppe contenant l'ensemble des dossards pour son club.

Les dossards à puces sont affectés à une course et à un athlète. Ils ne peuvent être utilisés dans une autre course ou par une autre personne sous peine de disqualification.

Podium

7.1 - Podium individuel

Une médaille sera remise aux :

- Trois (3) premiers (classement scratch) de toutes les courses ;
- Trois (3) premiers Espoirs des courses élites hommes et femmes ainsi que des cross court hommes et femmes ;
- Trois (3) premiers MO de la course élite hommes et élite femmes ;
- Trois (3) premières Masters de la course élite femmes ;
- Une médaille sera remise du premier M1 au premier M10 des courses Masters et élite femmes.

Dans les cross court seuls les athlètes des catégories Espoirs, Seniors et Masters sont autorisés à participer.

Podium par équipe

Une médaille sera remise aux 6 coureurs de la première équipe de chaque course.

½ FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS COUNTRY
CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE DE CROSS COUNTRY
Samedi 19 et Dimanche 20 février 2022 – CHESSY

Article 1 - Qualifications

1.1 - A titre individuel

Sont qualifiés les athlètes classés aux Championnats Régionaux selon les critères suivants :

Nombre d'individuels qualifiés par zone :

ZONE/ COURSES	EST	OUEST
MINIMES FILLES	138	111
MINIMES MASCULINS	122	129
CADETTES	110	137
CADETS	117	130
JUNIORS FILLES	116	133
JUNIORS MASCULINS	120	112
CROSS COURT FEMMES	127	124
CROSS COURT HOMMES	128	123
ELITE FEMMES	164	115
ELITE HOMMES	152	123
MASTERS	151	122

S'il n'y a pas de qualifiés dans ces catégories, alors le premier M2 au M10 des courses Masters et Elites femmes de chaque zone seront qualifiés.

Pour les courses Elites, les quotas indiqués incluent les athlètes des catégories Espoirs, Seniors et M0 pour les hommes et Espoirs, Seniors et Masters pour les femmes.

Mode de calcul :

Le nombre d'athlètes qualifié par zone s'obtient en fonction :

- 1- De la moyenne des arrivants aux championnats d'Île-de-France des trois dernières années (hors 2021).
- 2- Pour atteindre le quota d'athlètes qualifiés on applique à chaque course et pour chaque zone un coefficient multiplicateur (le coefficient est identique pour les deux zones).

Par équipes

A l'issue des Championnats Régionaux, il n'y a pas de qualification par équipes pour les Championnats d'Île-de-France.

Demandes de repêchage

Il sera nécessaire d'utiliser un formulaire de demande de repêchage (remplir un formulaire par épreuve) se trouvant sur le site de la LIFA. Ces demandes sont à déposer le jour des Championnats Régionaux auprès du responsable CRR ou à envoyer à la LIFA au plus tard **le mercredi 9 février à 12h00** à cross@athleif.org. (heures de réception du mail faisant foi).

Les demandes de repêchage sont gratuites, sauf celles reçues après la date limite étant considérées comme des engagements tardifs (20€).

Toute demande de repêchage devra être justifiée. Cela signifie qu'il est nécessaire d'indiquer le niveau sportif de l'athlète et la raison de son absence aux Championnats Régionaux. **Les demandes sans aucun motif et sans justificatif (certificat médical, certificat de travail, etc.) ne seront pas examinées par la commission de qualification.**

Aucun athlète licencié hors de la LIFA ne sera autorisé à participer à ce championnat.

Demandes de repêchage à titre individuel

Seules les personnes ayant participé aux Championnats Départementaux pourront demander un repêchage individuel aux Championnats d'Île-de-France de cross-country. Les athlètes ne remplissant pas cette condition devront formuler une demande de qualification exceptionnelle **justifiée par le niveau sportif de l'athlète**. La ligue prélèvera 50 € sur le compte du club si l'athlète ne se classe pas dans les 20 premiers arrivants des Championnats d'Île-de-France de cross-country.

Les personnes ayant participé à une course Running le même jour que leurs Championnats Régional ne pourront pas demander un repêchage pour les Championnats d'Île-de-France de cross-country.

Demandes de changement cross court – cross long

Toute demande de changement pour un (ou une) athlète qualifié(e) sur cross court qui souhaite participer à titre individuel au cross long lors des Championnats d'Île-de-France (et vice versa pour un passage du cross long au cross court) sera considérée comme étant une demande de repêchage individuelle. Elle devra être justifiée par le niveau sportif de l'athlète.

Le nombre de changement cross court-cross long est limité à un changement par athlète et par saison.

Modalités de qualifications

La liste des qualifiés sera arrêtée, à l'issue des Championnats Régionaux, par la CRR lors de la réunion de qualification du **jeudi 10 février**.

Les clubs auront jusqu'au **lundi 14 février 8h00** pour désengager leurs athlètes.

Répartition des box

La répartition des box sur la ligne de départ pour les équipes se fera de la manière suivante :

Les numéros impairs seront attribués aux 12 équipes de la zone Ouest, les numéros pairs seront donc attribués aux 12 équipes de la zone Est.

Exemple :

- La première équipe de la course Elite Femmes de la zone Ouest aura le box n°1
- La première équipe de la course Elite Femmes de la zone Est aura le box n° 2